



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.493/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

26 mai 2021
Original : anglais

19^{ème} Réunion de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD)

Vidéoconférence, 7–9 juin 2021

Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et après consultation des membres du Comité de pilotage de la CMDD, la 19^{ème} Réunion de la CMDD se tiendra du 7 au 9 juin 2021.
2. La Slovénie a généreusement proposé d'accueillir cette réunion dans la municipalité d'Izola. En raison des restrictions de déplacement imposées par la pandémie de COVID-19, la réunion se tiendra par visioconférence et sera virtuellement organisée par la Slovénie. Les modalités de connexion par voie électronique seront communiquées aux participants en temps utile.
3. L'interprétation simultanée en anglais et en français sera disponible pendant les sessions plénières. Les documents de travail seront disponibles en anglais et en français. Les participants sont invités à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session.
4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire (document UNEP/MED WG.493/1) ont été préparées par le Secrétariat pour faciliter les délibérations des participants à la réunion.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

5. La réunion sera ouverte le lundi 7 juin 2021 à 10 h 00 par M^{me} Ivana Stojanovic, Présidente de la CMDD. Après le discours de bienvenue prononcé par le représentant du pays hôte, le Coordonnateur du PNUE/PAM – Secrétariat de la Convention de Barcelone présentera à son tour une allocution d'ouverture.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation

- a) *Élection du comité de pilotage*
- b) *Adoption de l'ordre du jour provisoire*
- c) *Organisation des travaux*

Documents de travail et d'information	UNEP/MED WG.493/1	Ordre du jour provisoire
	UNEP/MED WG.493/2	Ordre du jour provisoire annoté
	UNEP/MED WG.493/Inf.1	Liste provisoire des documents
	UNEP/MED WG.493/Inf.2	Liste provisoire des participants

6. Le Règlement intérieur de la CMDD s'appliquera.
7. Les participants à la réunion procéderont à l'élection des membres du Comité de pilotage de la CMDD, lequel, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur, est composé d'un président, de cinq vice-présidents et d'un rapporteur sur la base d'une répartition géographique équitable et comprend quatre membres représentants des Parties contractantes – dont, de droit, le Président du Bureau des Parties contractantes – et trois représentants de chacune des six catégories prévues par le mandat de la CMDD.
8. Les participants à la réunion seront invités à examiner et à adopter l'ordre du jour provisoire contenu dans le document UNEP/MED WG.493/1 et annoté dans le présent document.
9. La CMDD devrait examiner tous les points de l'ordre du jour durant les deux jours et demi de réunion, y compris l'adoption de conclusions et recommandations. La clôture de la réunion est prévue pour le 9 juin 2021 à 14 h 30.
10. Le rapport de la 19^{ème} Réunion de la CMDD sera distribué aux membres de la CMDD pour examen, observations et approbation par voie électronique.

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport du Coordonnateur sur les activités de développement durable pour la période juin 2019 – mai 2021

Documents de travail	UNEP/MED WG.493/3	Rapport d'activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques
	UNEP/MED WG.493/Inf.6	MSSD Reporting Table – Focus on Targets and Flagship Initiatives (March 2021)

11. Le Secrétariat présentera les progrès réalisés pour des activités liées à la CMDD et à la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) depuis la 18^{ème} Réunion de la CMDD (Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019), tels que décrits dans le document UNEP/MED WG.493/3.

12. Les membres de la CMDD seront invités à rendre compte de leurs propres activités visant à appuyer la mise en œuvre de la SMDD et les travaux de la CMDD, ainsi qu'à commenter le rapport d'avancement.

Point 4 de l'ordre du jour Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD)

a) Promouvoir la SMDD dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD) : apprentissage par les pairs à partir des examens nationaux volontaires

Documents de travail et de référence	UNEP/MED WG.493/7	Apprentissage par les pairs : structures et processus de mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD dans les pays méditerranéens
	UNEP/MED WG.493/Inf.8	Implementing the 2030 Agenda and Sustainable Development Goals (SDGs): Questionnaire filled-in by Contracting Party-MCSD Members
		Mécanisme simplifié d'examen par les pairs des Stratégies nationales pour le développement durable (SIMPEER). Editions 2016-2017 et 2018-2019 https://planbleu.org/wp-content/uploads/2020/09/cahier20_SIMPEER_FR.pdf

13. Le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.493/7, intitulé « Structures et procédures pour la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable dans les pays méditerranéens », pour examen et commentaires par la CMDD en vue de la finalisation et de la diffusion de ce document.

14. Les membres de la CMDD représentant les Parties contractantes qui ont réalisé ou vont réaliser leur examen national volontaire lors du Forum politique de haut niveau de 2020 ou de 2021 seront invités à rendre compte de l'expérience acquise à cette occasion. Un débat s'ensuivra.

b) Initiatives phares de la SMDD

Documents de travail et d'information	UNEP/MED WG.493/3	Rapport d'activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques
	UNEP/MED WG.493/Inf.6	MSSD Reporting Table – Focus on Targets and Flagship Initiatives (March 2021)
	UNEP/MED WG.493/Inf.7	Prix de la durabilité méditerranéenne WeMed

15. Le Secrétariat présentera brièvement l'état d'avancement de la mise en œuvre des initiatives phares de la SMDD, puis les membres de la CMDD et les partenaires qui ont dirigé ou soutenu la mise

en œuvre des initiatives phares suivantes de la SMDD seront invités à en résumer les principales réalisations, défis et perspectives. Ces présentations donneront lieu à un débat.

- Soutenir le fonds environnemental dédié aux aires marines protégées méditerranéennes : *The MedFund*
- Promouvoir la « Liste verte » (Congrès mondial des parcs de l’UICN) dans les États riverains : UICN-Med
- Promouvoir le Prix Istanbul de la Ville respectueuse de l’environnement : Secrétariat
- Créer un ensemble d’outils pour le développement urbain durable en Méditerranée – *MedUrbanTools* : MedCités
- Entreprendre des évaluations régionales, ainsi que des échanges de connaissances, des solutions à hautes et basses technologies mises en œuvre avec succès en vue d’atteindre une réduction des déchets : MIO-ECSDE
- Créer et promouvoir un Prix des entreprises méditerranéennes pour l’innovation environnementale – *Prix de la durabilité méditerranéenne WeMed* : CAR/CPD
- Encourager l’adoption et la mise en œuvre de la Convention d’Aarhus sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement : MIO-ECSDE et/ou MEPIELAN
- Développer des programmes de renforcement des capacités sur les questions liées à la mise en œuvre et au respect des obligations et accords relatifs à l’environnement : MEPIELAN

c) *Tableau de bord méditerranéen de la durabilité*

Documents de travail et d’information	UNEP/MED WG.493/3	Rapport d’activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques
	UNEP/MED WG.493/4	Renforcer le tableau de bord méditerranéen de la durabilité
	UNEP/MED WG.493/Inf.3	Mediterranean Sustainability Dashboard and SCP Indicators: Factsheets

16. Le Secrétariat (Plan Bleu et CAR/CPD) présentera le document UNEP/MED WG.493/4, qui décrit le travail accompli et les perspectives concernant la consolidation du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et de l’Observatoire méditerranéen de l’environnement et du développement durable. La CMDD sera invitée à fournir des orientations sur la marche à suivre en vue de la présentation du tableau de bord actualisé et des propositions du Plan Bleu aux Points focaux du PNUE/PAM et à la COP 22.

d) *Évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d’action régional sur la consommation et la production durables (CPD)*

Documents de travail et d’information	UNEP/MED WG.493/3	Rapport d’activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques
	UNEP/MED WG.493/5	Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable – Projet de rapport final
	UNEP/MED WG.493/6	Évaluation à mi-parcours du Plan d’action régional sur la Consommation et la Production Durables en Méditerranée – Projet de rapport final

17. Les consultants chargés des évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables présenteront les documents UNEP/MED WG.493/5 et WG.493/6, en se concentrant sur les résultats préliminaires et les projets de recommandations des évaluations à mi-parcours, pour examen et commentaires par la CMDD en vue de leur finalisation et de leur soumission aux Points focaux du PNUE/PAM et à la COP 22, avec des propositions sur la marche à suivre durant la prochaine période de mise en œuvre de ces documents stratégiques et prospectifs.

Point 5 de l'ordre du jour: Études d'évaluation et de prospective récentes et futures
Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED)
Feuille de route de l'étude prospective MED 2050 : état des lieux et prochaines étapes

Documents de travail et de référence	UNEP/MED WG.493/3	Rapport d'activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques
	UNEP/MED WG.493/Inf.5	Étude prospective MED 2050 : état des lieux et prochaines étapes
	PNUE/PAM et Plan Bleu (2020). Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée. Nairobi	
	Résumé à l'intention des décideurs	
	Messages clés	
	https://planbleu.org/soed/	
	Tendances et perspectives démographiques en Méditerranée. Notes du Plan Bleu 38, octobre 2020	
	https://planbleu.org/wp-content/uploads/2020/10/Note-de-synthese-38-Tendances-demographiques-Plan-Bleu.pdf	

18. Le Secrétariat (Plan Bleu) présentera les principales conclusions et les messages clés du rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED), qui constitue l'évaluation de la région méditerranéenne la plus complète réalisée au cours des dix dernières années et qui a été diffusée en octobre 2020 en tant que publication du PNUE : voir les références dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.1. Cette présentation sera axée sur les problèmes environnementaux qui sont à l'origine des pressions exercées sur le bassin méditerranéen et s'attardera sur les facteurs de dégradation de l'environnement provenant des principaux secteurs de l'économie. Le Plan Bleu décrira par ailleurs les leviers d'action que les décideurs peuvent exploiter pour parvenir à une transition écologique et à un relèvement résilient et inclusif qui permettront d'inverser les trajectoires actuelles.

19. S'ensuivra un débat général dont l'objectif sera de formuler d'éventuelles recommandations qui aideront les Parties contractantes à prendre des mesures concrètes pour répondre aux préoccupations contenues dans le RED et incorporer les principales conclusions et les messages clés de ce rapport dans leurs politiques environnementales, conformément à la décision IG.24/04 adoptée lors de la COP 21.

20. Pour compléter la présentation du RED, le Secrétariat (Plan Bleu) rendra également compte des travaux accomplis en 2020-2021 dans le cadre de l'étude prospective MED 2050, ainsi que des prochaines étapes et des perspectives concernant l'implication de la CMDD dans cet exercice participatif.

Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR 1) des Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC)

Documents de travail et de référence	UNEP/MED WG.493/3	Rapport d'activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques
		MedECC (2020) Climate and Environmental Change in the Mediterranean Basin – Current Situation and Risks for the Future. First Mediterranean Assessment Report [Cramer, W., Guiot, J., Marini, K. (eds.)] Union for the Mediterranean, Plan Bleu, UNEP/MAP, Marseille, France, 600pp, in press https://www.medecc.org/first-mediterranean-assessment-report-mar1/
		MedECC 2020. Premier rapport d'évaluation sur la Méditerranée. Résumé à l'intention des décideurs. https://www.medecc.org/wp-content/uploads/2020/11/MedECC_MAR1_SPM_FR.pdf

21. En tant qu'intervenants invités, les coordinateurs du réseau indépendant d'Experts méditerranéens sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC) présenteront les principales conclusions et les messages clés du Premier rapport d'évaluation sur la Méditerranée (MAR1), intitulé « Changement climatique et environnemental dans le bassin méditerranéen – situation actuelle et risques pour le futur ». Ils présenteront également les développements récents et les perspectives liés au travail du MedECC.

22. S'ensuivra un débat qui permettra de recueillir des observations générales et des commentaires détaillés de la part de la CMDD, à partir desquels des recommandations seront formulées en vue de la soumission du Résumé du MAR1 à l'intention des décideurs aux Points focaux du PNUE/PAM et à la COP 22 pour examen et éventuelle approbation.

23. La CMDD devrait en outre formuler des conclusions sur les perspectives du MedECC, y compris en ce qui concerne le soutien à long terme apporté à cette initiative régionale fructueuse, en tant qu'interface science-politique reconnue au sein du système du PNUE/PAM – Convention de Barcelone, ainsi qu'en ce qui concerne l'approfondissement de la collaboration entre le MedECC et la CMDD au sujet des questions climatiques et environnementales.

Point 6 de l'ordre du jour : Réalisation des ODD et transition vers une économie bleue durable pour une renaissance verte post-COVID en Méditerranée

Documents de travail et de référence	UNEP/MED WG.493/3	Rapport d'activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques
		Eléments de la réponse stratégique du PNUE/PAM à la crise de COVID-19 (juin 2020). https://wedocs.unep.org/bitstream/id/9c44c184-e057-439c-9d5f-0e196ee9bfb1/covid19_unepmap_response_fre.pdf

24. Les rapports « jumeaux » RED et MAR1 contiennent des alertes quant à l'énorme pression qu'exerce la triple crise mondiale du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution dans la région méditerranéenne. Ils mettent également en évidence les retards accusés par la région dans la réalisation des ODD, confirmant le besoin urgent d'une « renaissance verte » au lendemain de la pandémie de COVID-19 : à moins que des mesures urgentes et fermes soient prises pour enrayer les tendances actuelles, la dégradation de l'environnement pourrait avoir de graves conséquences sur la santé humaine et les moyens de subsistance.

25. Dans un contexte global marqué par une pandémie d'origine zoonotique, ces publications sonnent comme un coup de semonce invitant à adopter le principe « Un monde, une santé » pour

renforcer la résilience de la région méditerranéenne et à « investir dans la durabilité environnementale pour atteindre le développement économique et social » (sous-titre de la SMDD).

26. En vue d'encourager les débats au sujet d'un avenir durable, résilient et inclusif, fondé sur une économie bleue durable au profit d'une « renaissance verte » en Méditerranée dans l'ère post-COVID, il est envisagé d'organiser une table ronde qui rassemblera les intervenants suivants : Ambassadeur Sergio Piazzzi, Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), au sujet du soutien de la diplomatie parlementaire au multilatéralisme régional et à la solidarité en faveur de l'environnement et du développement durable ; Julien Rochette, Directeur du programme Océan de l'Iddri, au sujet de la gouvernance maritime régionale en temps de crise ; un représentant de la Commission européenne, qui présentera les aspects pratiques et la mise en œuvre du nouveau Programme pour la Méditerranée dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe ; Najib Saab, Secrétaire général du Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED), au sujet des plans en faveur d'une reprise verte dans le monde arabe ; Simone Cresti, Responsable du réseau SDSN Méditerranée, au sujet des pôles de transformation permettant d'atteindre les ODD et des solutions faisant intervenir les jeunes de la région méditerranéenne en vue de la réalisation de ces objectifs ; un représentant du CAR/CPD, au sujet des mesures régionales de soutien aux entreprises de l'économie verte et circulaire en Méditerranée ; un représentant de l'Italie au sujet des initiatives nationales relatives à l'économie bleue durable dans le cadre des engagements mondiaux et régionaux ; et un représentant de la municipalité d'Izola, en Slovénie, au sujet de la promotion de l'entrepreneuriat vert et de la coopération au niveau local dans le cadre de la Stratégie de l'Union européenne pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR).

27. Les conclusions de cette table ronde ainsi que les réactions des membres de la CMDD pourraient constituer les premiers éléments dont la Commission tiendra compte en vue d'alimenter les débats pertinents lors de la 22^e Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP 22) (Antalya, Turquie, décembre 2021) et en vue de préparer la déclaration qui sera adoptée à cette occasion.

Point 7 de l'ordre du jour : Intégration des considérations de durabilité dans le système du PNUE/PAM – Convention de Barcelone : projet de Stratégie à moyen terme 2022-2027, projet de Programme de travail 2022-2023, contributions à la Déclaration ministérielle de la COP 22

Document de travail	UNEP/MED WG.493/8	Intégrer des considérations relatives à la durabilité dans le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone
----------------------------	-------------------	--

28. Le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.493/8 pour stimuler les débats au sein de la CMDD quant à l'intégration des questions de durabilité dans le système du PNUE/PAM – Convention de Barcelone.

29. La CMDD devrait formuler des avis sur l'ensemble du projet de programme de travail du PNUE/PAM pour 2022-2023, qui sera le premier programme de travail biennal de la Stratégie à moyen terme (SMT) 2022-2027.

30. Ce point de l'ordre du jour comprendra également le lancement d'une consultation sur la préparation du projet de déclaration ministérielle de la COP 22 : la CMDD devrait faciliter le recensement des questions pertinentes vis-à-vis de la session et de la déclaration ministérielles de la COP 22.

Point 8 de l'ordre du jour : Composition de la CMDD

Documents de travail	UNEP/MED WG.493/3	Rapport d'activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques
-----------------------------	-------------------	--

31. La CMDD sera invitée à examiner la proposition d'adhésion à la Commission transmise par le Secrétariat, telle que présentée dans le document UNEP/MED WG.493/3, et à l'approuver par consensus en vue de la soumettre aux Points focaux du PNUE/PAM et à la COP 22 pour décision par les Parties contractantes.

Point 9 de l'ordre du jour : Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine Réunion de la CMDD

32. La CMDD sera invitée à débattre et à décider d'une date, d'un lieu et d'un ordre du jour pour la 20^e Réunion de la CMDD, qui devrait se tenir en mai/juin 2023.

33. La CMDD examinera toute autre question qui pourrait être soulevée par les participants.

Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

34. Le Rapporteur soumettra pour adoption un ensemble de conclusions fondées sur les débats menés dans le cadre de tous les points de l'ordre du jour.

35. Le rapport de la réunion sera distribué aux membres de la CMDD à un stade ultérieur pour adoption.

36. La réunion devrait être clôturée par le Président de la CMDD aux alentours de 14 h 30 le mercredi 9 juin 2021.

Emploi du temps

(L'emploi du temps se lit en heure locale à Athènes, Grèce – TU+3).

Lundi 7 juin 2021		
Horaires	Points de l'ordre du jour	Documents
10:00 – 10:30	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	
10:30 – 11:00	Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation a) Élection du comité de pilotage b) Adoption de l'ordre du jour provisoire c) Organisation des travaux	UNEP/MED WG.493/1 UNEP/MED WG.493/2 UNEP/MED WG.493/Inf.1 UNEP/MED WG.493/Inf.2
11:00 – 12:00	Point 3 de l'ordre du jour : Rapport du Coordonnateur sur les activités de développement durable pour la période juin 2019 – mai 2021	UNEP/MED WG.493/1 UNEP/MED WG.493/Inf.6
12:00 – 12:30	<i>Pause</i>	
12:30 – 13:30	Point 3 de l'ordre du jour : Rapport du Coordonnateur sur les activités de développement durable pour la période juin 2019 – mai 2021 (<i>suite : commentaires et contributions des membres de la CMDD</i>)	UNEP/MED WG.493/1 UNEP/MED WG.493/Inf.6
13:30 – 14:30	Point 4 de l'ordre du jour Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) a) Promouvoir la SMDD dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD) : apprentissage par les pairs à partir des examens nationaux volontaires	UNEP/MED WG.493/7 UNEP/MED WG.493/Inf.8
14:30 – 16:00	<i>Pause déjeuner</i>	
16:00 – 17:15	Point 4 de l'ordre du jour Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) (<i>suite</i>) b) Initiatives phares de la SMDD	UNEP/MED WG.493/1 UNEP/MED WG.493/Inf.6 UNEP/MED WG.493/Inf.7
17:15 – 18:00	Point 4 de l'ordre du jour Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) (<i>suite</i>) c) Tableau de bord méditerranéen de la durabilité	UNEP/MED WG.493/3 UNEP/MED WG.493/4 UNEP/MED WG.493/Inf.3
Mardi 8 juin 2021		
Time	Points de l'ordre du jour	Documents
10:00 – 12:00	Point 5 de l'ordre du jour : Études d'évaluation et de prospective récentes et futures a) Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED) b) Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR 1) des Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC) c) Feuille de route de l'étude prospective MED 2050 : état des lieux et prochaines étapes	UNEP/MED WG.493/1 UNEP/MED WG.493/Inf.5 Documents de référence inclus dans UNEP/MED WG.493/Inf.1
12:00 – 12:30	<i>Pause</i>	

12:30 – 14:30	Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) (suite) d) Évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables (CPD)	UNEP/MED WG.493/3 UNEP/MED WG.493/5 UNEP/MED WG.493/6 UNEP/MED WG.493/Inf.4
14:30 – 16:00	<i>Pause déjeuner</i>	
16:00 – 18:00	Point 6 de l'ordre du jour : Réalisation des ODD et transition vers une économie bleue durable pour une renaissance verte post-COVID en Méditerranée	UNEP/MED WG.493/2 UNEP/MED WG.493/3
Mercredi 9 juin 2021		
Horaires	Points de l'ordre du jour	Documents
10:00 – 11:30	Point 7 de l'ordre du jour : Intégration des considérations de durabilité dans le système du PNUE/PAM – Convention de Barcelone – Projet de Stratégie à moyen terme 2022-2027, projet de Programme de travail 2022-2023, contributions à la Déclaration ministérielle de la COP 22	UNEP/MED WG.493/8
11:30 – 12:00	Point 8 de l'ordre du jour : Composition de la CMDD	UNEP/MED WG.493/3
12:00 – 12:30	<i>Pause</i>	
12:30 – 13:00	Point 9 de l'ordre du jour : Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine Réunion de la CMDD	
13:00 – 14:15	Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations	UNEP/MED WG.493/9 – suivra après la réunion
14:15 – 14:30	Clôture de la réunion	